



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de **BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

Réf : 2023/47

**Objet : Budget assainissement – Décision
modificative n°1 - Rectificatif**

Date de convocation : 13 octobre 2023

Date d'affichage : 13 octobre 2023

Date de réunion : 19 octobre 2023

Nombre de conseillers : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 22

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le 19 octobre à 20h08, le Conseil municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick (à partir de 20h22), M. ECOCHARD Nicolas (à partir de 20h45), M. FERNANDES Michel, M. FERRAND Etienne, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique, Mme LAFAY Monique, Mme MERONI Isabelle, Mme NAVAS Catherine, Mme ONOFRE Lia, M. PAIN Philippe, M. PERRET Nicolas, M. ROBIN Florent, M. Gauthier SAVART conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme BEURRIER Aline qui a donné pouvoir à Mme DONGUY Annick, Mme CHARDIGNY Mireille, M. MERCIER Michel, Mme MICHAUD Laurence qui a donné pouvoir à M. CHAFFAUD Jérôme, M. ROZIER Raphaël qui a donné pouvoir à M. FERRAND Etienne, Mme SOCQUET Anne-Laure qui a donné pouvoir à M. Gauthier SAVART et M. TRUCHON Pierre à qui a donné pouvoir à M. BESSON Jean-Jacques

Étaient absents : Mme DONGUY Annick (jusqu'à 20h21) et M. ECOCHARD Nicolas (jusqu'à 20h44)
Mme GAUTHERET Marie-Pierre est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose qu'il convient de modifier la décision budgétaire modificative n°1 du budget assainissement 2023 concernant la cession du tractopelle comme suit :

CHAPITRES /ARTICLES	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
675 - Valeur comptable des éléments d'actif cédés Chapitre 042 (opération d'ordre)	+ 15720 €	
023 Virement à la section d'investissement	- 15720 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT		
218 – Autres immobilisations corporelles Chapitre 040 (opération d'ordre)		+ 15720 €
021 Virement de la section d'exploitation		- 15720 €
TOTAUX DES 2 SECTIONS DM N°1	0 €	0 €

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2023/39 en date du 21/09/2023.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal APPROUVE la décision budgétaire modificative n°1 du budget assainissement 2023 comme présentée ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification du

Fait et délibéré en mairie,

Le 19/10/2023

Le Maire

Le Secrétaire de séance

Accès de la copie en mairie : 001-200077220-20231019-2023-47-DE
Date de télétransmission : 20/10/2023
Date de réception préfecture : 20/10/2023

